## CONDITIONS GENERALES DU MANDAT

Le présent mandat vous et consenté sus exclusivaix, vous laiseant la faculté, de vendre votre bins par vous-même, ou par l'internédiaire du cet neurollaire de la mandatire, de caper internédiaire de la mandatire, de caper les uniquement par vous mandatire informédiaire.  Le présent mandat vous et consenté en exclusivité, vous laiseant la faculté, de vendre votre bins uniquement par vous mandatire en l'out et al autre de la mandatire de cape les un tout antre l'internédiaire, de cape une tot du duré de l'une destination de l'une de l'une destination de l'une destination de l'une destination de l'une destination de l'une de l'une destination de l'une de	Type de ma			
Lambdat PRIVILEGE   Lamb	Mandat	SIMPLE	Le présent mandat vous est consenti sans exclu-	sivité, vous laissant la faculté, de vendre votre bien par vous-même, ou par
Limited   Limi	□Mandat :	PRIVILEGE	Le présent mandat vous est consenti en semi-ex même. Il vous est alors interdit de vendre par t	clusivité, vous laissant la faculté, de vendre votre bien uniquement par vous- un tout autre l'intermédiaire que le mandataire, et ce pour toute la durée du
Nous choisissons le mandat de tree illeur d'acte de l'acte de l'acte de l'acte d'acte	QMandat :	EXCLUSIF	Le présent mandat vous est consenti en exclusivi cabinet de transactions immobilières, autre intern d'un acquéreur à moins de transmettre au manda	nédiaire, négociateur ou mandataire, ou de procéder vous-même à la recherche ataire toutes les propositions d'achat qui vous seront faites directement, et ce
Dans le cadre de la vente de votre bien, Dr House Immo s'engage à mettre en place les actions de communication sur les supports suivants :  Séc-Loger Allocyletimo d'LLe Gold on Colo is Ellopa, house de la réalisation de la vente par nete authentique. le mandant d'éclarant que les biens à vendre seront à ce moment  Authentique les biens à vendre seront à ce moment    Campion   Douis sance aura lieu lors de la réalisation de la vente par nete authentique. le mandant déclarant que les biens à vendre seront à ce moment   Douis selon l'état ci-ameeud.   Douis selon l'état ci-ameeud.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis selon l'état ci-ameeud.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis selon l'état ci-ameeud.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis selon l'état ci-ameeud.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis selon l'état ci-ameeud.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis selon l'état ci-ameeud.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis selon l'état ci-ameeud.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis selon l'état ci-ameeud.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis selon l'état ci-ameeud.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis selon l'état ci-ameeud.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis et de présent mandat.   Pouvoirs et obligations :   Campion   Douis et de présent mandat.   Pouvoirs et de la publicité à a convenance, mais à es finis seulement.   Campion   Douis et de la publicité à se convenance, mais à es finis seulement.   Campion   Douis et de la publicité à se convenance, mais à es finis seulement.   Campion   Douis et de la publicité à se convenance, mais à es finis seulement.   Campion   Douis et de la publicité à se convenance, mais à es finis seulement.   Campion   Douis et de la publicité à se convenance à l'accomplissement des présentes et recueillir la signature de l'acquérour.   Campion   Douis et de l'acquérour d'autre de l'acquérour d'autre de l'acquérour d'autre de l'acquérour et da laire de l'acquérour et de l'acquérour et de l'acquérour	Nous choisis	sons le mandat de ty	<b>Dendani</b> la durce de ce mandat et même anrès sor	expiration.
Apolisance sur lieu and sur son de la seda de la seda and sur se processor PME Chracebook Sirte Dr House Immo Chraneau Chryer Christic virtuelle Chautres  Jouissance:  L'entée ca jouissance aura lieu fors de la réalisation de la vente par acte authentique, le mandant déclarant que les biens à vendre seront à ce moiment  Albres de toute location, occupation on réquisition  Pouvoirs et obligations:  En conséquence du présent mandat, tous pouvoirs sont donnés au mandataire pour menr à bien sa mission et parvenir à la vente. Il peut notamment:  indiquer, présenter et faire visite les biens à vendre. A cet effet, le mandant s'oblige à assurer ou faire assurer le moyen de visiter pendant le cours- présent mandat.  indiquer, présenter et faire visite les biens à vendre. A cet effet, le mandant s'oblige à assurer ou faire assurer le moyen de visiter pendant le cours- présent mandat.  indiquer, présenter et faire visite les biens à vendre. A cet effet, le mandant s'oblige à assurer ou faire assurer le moyen de visiter pendant le cours- présent mandat.  indiquer, présenter et faire visite les biens à vendre. A cet effet, le mandant s'oblige à assurer ou faire assurer le moyen de visiter pendant le cours- présent mandat.  indiquer, présenter et faire visite les biens à vendre. A cet effet, le mandant s'oblige à saite de faire de l'acquéreur.  indiquer, présente et pois propages au considerat de nouver never lorganisme précentjeur étant entenda que le mandatir garde le droit d'accepter ou  reliser le pois propages mageire et de présent peut present par le mandatire peut et se tout soupéeur qui his sem présenté par le mandatire par les touts acquéreur qui la sem présenté par le mandatire par les touts acquéreur de la coutaire de	Moyens mi	s en place :		
Jouissance : L'entée on jouissance aura lieu lors de la réalisation de la vente par acte authentique. Le mandant déclarant que les biens à vendre seront à ce moment    Flouvés et oute location, occupation ou réquisition   loués selon l'état el-amenéd.   Flouvés et oute location, occupation ou réquisition   loués selon l'état el-amenéd.   Flouvés et oute location, occupation ou réquisition   loués selon l'état el-amenéd.   Flouvés et obligations :   Indique, résenter et faire visiter les biens à seus finais seulement.   Indique, résenter et faire visiter les biens à vendre. A cet et effet, le mandant s'oblige à assurer ou faire assurer le moyen de visiter pendant le cours présent mandat.   Indique, résenter et faire visiter les biens à vendre. A cet et effet, le mandant s'oblige à assurer ou faire assurer le moyen de visiter pendant le cours présent mandat.   Indique, résenter et faire visiter les biens à vendre. A cet et effet, le mandant s'oblige à assurer ou faire assurer le moyen de visiter pendant le cours présent mandat.   Indique, résenter et faire visiter les biens à vendre. A cet de finais de la cours de la course de la course de la course de la course de la cours de la course de la cours de la cours de la cours de la cours de la course de la cours de la course de la course de la course de la cours de la cours de la course de la cours de la course de la course de la course de la	Dans le cadre	de la vente de votre l LogicImmo LLe E	oien, Dr House Immo s'engage à mettre en place les Bon Coin ⊠TopAnnonces de ParuVendu d'Anno	actions de communication sur les supports suivants : oncesJaunes AcheterLouer AvendreAlouer DLes Clés du Midi
L'entrée en jouissance aura lieu lors de la réalisation de la vente par nete authentique. le mandant déclarant que les biens à vendre seront à ce moment \$\infty\$ libres de toute location, occupation ou réquisition   loués selon l'était d'ammend.  Pouvoirs et obligations : En conséquence du présent mandat, tous pouvoirs sont donnés au mandataire pour mener à bien sa mission et parvenir à la vente. Il peut notamment :  nétiquer, présenter et faire visiter les biens à vendre. A cet effet, le mandant s'oblige à assurer ou faire assurer le moyen de visiter pendant le cours présent mandat.  réclamer toutes pièces utiles auprès de toutes personnes publiques ou privées, notamment le certificat d'urbanisme, et effectuer toutes démarch administratives nécessaires, les finis demeurant à la charge du mandant.  etablit tous actes sous seing privé aux clauses et conditions nécessaires à l'accomplissement des présentes et recueillir la signature de l'acquéreur.  e ne cas d'exercice du droit de présemption négecier et conceille me rece l'organisme préempteur étant entendu que le mandant garde le droit d'accepter ou refuser le prix propose par le présempteur si ce prix est inférieur à celui demandé.  De son côté, le mandant s'oblige à :  thir le mandantaire au courant de faits susceptibles de modifier les termes de ce contrat.  thirt en mandataire au courant de faits susceptibles de modifier les termes de ce contrat.  ratifier le vente à tout acquéreur qui bui sera présenté par le mandataire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'offre d'achat soit assortie ou non d'une demandé de peti immobilier.  re pet traite d'incerneur avec un aquéreur précenté par le mandataire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'offre d'achat soit assortie ou non d'une demandé se que de l'acquéreur de la noutre la précise précisés par ce mandat sans l'intervention du mandat se conditaire par lettre recommandée aux es où la réalisation de la vente a cu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'interventio	<b>A</b> Ubiflow	Vivastreet Belles I	Pierres □Cession PME □Facebook/Site Dr Ho	use Immo □Panneau □Flyer □Visite virtuelle □Autres
En conséquence du présent mandat, tous pouvoirs sont donnés au mandataire pour mener à bien sa mission et parvenir à la vente. Il peut notamment :  * fire de la publicité à sa convenance, mais à ass frais esteument.  * indiquer, présenter et faire visiter les biens à vendre. A cet effet, le mandant s'oblige à assurer ou faire assurer le moyen de visiter pendant le cours présent mandat.  * réclaimer toutes piéces utiles auprès de toutes personnes publiques ou privées, notamment le certificat d'urbanisme, et effectuer toutes démarch administratives nécessaires, les frais demerant à la charge du nandant.  * établir tous notes sous seing privé aux clauses et conditions nécessaires à l'accomplissement des présentes et recueillir la signature de l'acquéreur.  * établir tous notes sous seing privé aux clauses et conditions nécessaires à l'accomplissement des présentes et recueillir la signature de l'acquéreur.  * et cas d'exercie du droit de présemption, négocier et concluir avere l'organisme précempteur étant entendu que le mandant garde le droit d'accepter ou refuser le prix proposé par le précempteur si ce prix est inférieur à celui demandé.  De son côté, [le mandant s'oblige à !  * étair le mandataire na courant de faits ausceptibles de modifier les termes de ce contrat.  * ratifer la vente à tout acquéreur qui li user présenté par le mandatire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'offire d'achat soit assortie ou non d'une demande de prêt immobilier.  * ne pas traiter directement ave un acquéreur présenté par le mandatire, aux conditions, parix et charges précisés par ce mandat, que l'offire d'achat soit assortie ou non d'une demande de prêt immobilier.  * ne pas traiter directement ave un acquéreur présenté par le mandatire, aux conditions, par ce talent partier de l'acquéreur assortie on la result au cardent es présente en l'acquéreur présente par le mandatire par le mandatire par le mandatire de présent de la partie du mandant peur certain de la résilier de la notaire charge d'authentit	L'entrée en jo	uissance aura lieu lor	rs de la réalisation de la vente par acte authentique. I ation ou réquisition 🔲 loués selo	e mandant déclarant que les biens à vendre seront à ce moment on l'état ci-annexé.
indiquer, présenter et faire visiter les biens à vendre. A cet effet, le mandant s'oblige à assurer ou faire assurer le moyen de visiter pendant le cours présent mandat.  réclamer toutes pièces utiles auprès de toutes personnes publiques ou privées, notamment le certificat d'urbanisme, et effectuer toutes démarch administratives nécessaires, les frais demeurant à la charge du mandant.  établit tous actes sous seing privé aux clauses et conditions nécessaires à l'accomplissement des présentes et recueillir la signature de l'acquéreur.  en cas d'exercice du droit de préemption, négocier et conclure avec l'organisme préempteur étant entendu que le mandant garde le droit d'accepter ou refuser le prix proposé par le préempteur si ce prix se inférieur à celui demandé.  De son côté, le mandant s'oblige à :  thir le mandatiare au courant de faits susceptibles de modifier les termes de ce contrat.  ratifier la vente à tout acquéreur qui lui sera présenté par le mandataire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'offre d'achat soit assortic ou non d'une demande de prêt immobilier.  ne pas traiter directement avec un acquéreur présenté par le mandataire pendant la durée de ce mandat et après son expiration.  informer immédiatement le mandataire par lettre recommandée eu cas oit la refaissation de la vente a cu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire, en précisent les coordonnées de l'acquéreur et du notaire chargé d'authentifier la vente. Cet avis mettra fin au mandant peut entrainer le versement à tirre de clause pénale d'une indemnité forfaitaire égale au montant de la rémunération ci - avant convenue.  Durée du mandat :  Le présent mandat est consenti et accepté à compter de ce jour pour une période irrévocable de trois mois. Passé ce défai et sauf dénonciation, il est renouvelable p tacter ecconduction, aux mêmes clauses et conditions, pour une durée de viner quatre mois, au terme de laquelle il prendra automatiquement fin. Le présent mandat exception, avec obligation				
reclamer toutes pièces utiles auprès de toutes personnes publiques ou privées, notamment le certificat d'urbanisme, et effectuer toutes démarch administratives nécessaires, les frais demourant à la charge du mandant.  établir tous actes ous seing privé aux clauses et conditions nécessaires à l'accomplissement des présentes et recueillir la signature de l'acquéreur.  en cas d'exercice du droit de préemption, négocier et conclus et vec l'organisme préempteur étant entendu que le mandant garde le droit d'accepter ou refuser le prix propose par le prémpteur si ce prix est fifeireur à cluit démandé.  De son côté, le mandatira au courant de faits susceptibles de modifier les termes de ce contrat.  ratifier la vente à tout acquéreur giù lui sera présenté par le mandataire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'offre d'achat soit assortic ou non d'une demandé de prité immobilier.  ne pas traiter directement avec un acquéreur présenté par le mandataire pendant la durée de ce mandat et après son exprintion.  informer immédiatement le mandataire pre lettre recommandée au cas où la réalistation de la vente a ce luie pendant la durée de ce mandat sus l'intervention du mandataire, en précisant les coordonnées de l'acquéreur et du notaire charge d'authentifier la vente. Cet avis mettra fin au mandat.  Tout manquement à ces engagements de la part du mandant peut entraîner le versement à titre de clause pénale d'une indemnité forfaitaire égale au montant de la rémunération ci - avant convenue.  Durée du mandat :  Le présent mandat est consenti et accepté à compter de ce jour pour une période irrévocable de trois mois, Passé ce délai et sauf dénonciation, il est renouvelable p tactie reconduction, aux mêmes clauses et conditions, pour une durée de vingit quatre mois, au terme de laquelle il prendra autonatiquement fin. Le présent mand peut étre dénoncée par chacen des parties à tout monomande avoir pris connaissance des conditions particulitéres figurate sur ce présent contrat.  Le Mandatt  Signatures pré	lai	re de la publiche a sa	convenance, mais a ses frais seulement.	
etablir tous actes sous seing privé aux clauses et conditions nécessaires à l'accomplissement des présentes et recueillir la signature de l'acquéreur.  e ne us d'exercice du droit de préemption, négocier et conclure avec l'organisme préempteur étant entendu que le mandant garde le droit d'accepter ou refuser le prix proposé par le préempteur si ce prix est inférieur à celui demandé.  De son côté, le mandant s'oblige à :  tenir le mandataire au courant de fails susceptibles de modifier les termes de ce contrat.  ratifier la vente à tout acquéreur qui lui sera présenté par le mandataire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'offie d'achat soit assortie ou non d'une dennande de pret immobilier.  ne pas traiter directement avec un acquéreur présenté par le mandataire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'offie d'achat soit assortie ou non d'une dennande de pret immobilier.  ne pas traiter directement avec un acquéreur présenté par le mandataire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'offie d'achat soit assortie ou non d'une demande de pret immobilier.  ne pas traiter directement avec un acquéreur présenté par le mandataire que cas où la réalisation de la vente a eu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire, en précisant les coordonnées de l'acquéreur et du notaire chargé d'authentifier la vente. Cet avis mettra fin au mandat.  Tout manquement à ces engagements de la part du mandant peut entraîner le versement à titre de clause pénale d'une indemnité forfutaire égale au montant de la rénunération ei - avant convenue.  Durée du mandat est consenti et accepté à compter de ce jour pour une période irrévocable de trois mois. Passé ce délai et sauf dénonciation, il est renouvelable p tacite reconduction, aux mêmes clauses et conditions, pour une durée de vingt quatre mois, au terme de laquelle il prendra automatiquement fin. Le présent mandat peut être dénoncé par charceur des parties à tout moment, après la période des trois mo	pro	osciit manuat.		
en cas d'exercée du droit de préemption, négocier et conclure avec l'organisme préempteur étant entendu que le mandant garde le droit d'accepter ou refuser le prix proposé par le préempteur si ce prix est inférieur à cul demandé.  De son côté, le mandant s'oblige à :  • thir le mandataire au courant de faits susceptibles de modifier les termes de ce contrat.  • ratifier la vente à tout acquéreur qui lui sera présenté par le mandataire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'ofire d'achat soit assortie ou non d'une demandé de prét immobilier.  • ne pas traiter directement avec un acquéreur présenté par le mandataire pendant lh durée de ce mandat et après son expiration.  • informer immédiatement le mandataire par lettre recommandée en ace où la réalisation de la vente a eu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire, en précisant les coordonnées de l'acquéreur et du notaire chargé d'authentifiér la vente. Cet avis mettra fin au mandat.  • Tout manquement à ces engagements de la part du mandant peut entraîner le versement à titre de clause pénale d'une indemnité forfaitaire égale au montant de la rémunération ci - avant convenue.  Durée du mandat :  Le présent mandat est consenti et accepté à compter de ce jour pour une période irrévocable de trois mois. Passé ce délai et sauf dénonciation, il est renouvelable p tacite reconduction, aux mêmes chauses et conditions, pour une durée de vingt quatre mois, au terme de laquelle il prendra automatiquement fin. Le présent mand peut être dénoncé par chacum des parties à tout moment, agrès la période des trois mois, au moyen d'un prévis de quituze jours signifié par lettre recommandée ava accusé de réception, avec obligation de nous communiquer le nom des acquéreurs ainsi que le nom du notaire en chacum de sur des parties de conditions particulières et générales du présent mandat, dont un exemplaire lui a été remis ce jour.  Fait en double exemplaire lui a été remis ce jour pour une période des trois mois, au moyen d'un prévi	aa	ministratives necessar	ites, les trais defileurant à la charge du mandant.	
De son côté, le mandant s'oblige à :  thair le mandant s'oblige à :  assortie ou non d'une demande de prêt immobilier.  ratifier la vente à tout acquéreur qui lui sera présenté par le mandataire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'offre d'achat soit assortie ou non d'une demande de prêt immobilier.  ne pas traiter directement avec un acquéreur présenté par le mandataire par la durée de ce mandat et après son expiration.  informer immédiatement le mandataire par lettre recommandée au cas où la réalisation de la vente a eu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire, par lettre recommandée au cas où la réalisation de la vente a eu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire, par lettre recommandée au cas où la réalisation de la vente a eu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire, par lettre recommandée au cas où la réalisation de la vente a eu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire par lettre recommandée au cas où la réalisation de la vente a eu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandatie, par lettre recommandée au cas où la réalisation de la vente a eu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandatie, au cas où la réalisation de la vente a eu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandatie, au cas où la réalisation de la vente a eu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandatie, au vente.  Durée du mandat :  Le présent mandat et consent de se consent et accepté à compter de ce jour pour pur une période irrévocable de trois mois. Passé cé délai et sauf dénonciation, il est renouvelable p tacite reconduction, aux mêmes clauses et conditions, pour une durée de vingt quatre mois, au terme de laquelle il prendant automatiquement fin. Le présent mandat experise de réception, avec obligation de nous consente de s'acc	e en	cas d'exercice du dro	oft de préemption, négocier et conclure avec l'organ	nisme préempteur étant entendu que la mandant garda la droit d'accenteu 1
e thiir le mandataire au courant de faits susceptibles de modifier les termes de ce contrat.  ratifier la vente à tout acquéreur qui his sera présenté par le mandataire, aux conditions, prix et charges précisés par ce mandat, que l'offre d'achat soit assortie ou non d'une demande de prêt immobilier.  ne pas traiter dicctement avec un acquéreur présente par le mandataire pendant la durée de ce mandat et après son expiration.  informer immédiatement le mandataire par lettre recommandée au cas où la réalisation de la vente a cu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire, en précisant les coordomnées de l'acquéreur et du notaire chargé d'authentifier la vente. Cet avis mettra fin au mandat.  Tout manquement à ces engagements de la part du mandant peut entraîner le versement à titre de clause pénale d'une indemnité forfaitaire égale au montant de la rémunération ci - avant convenue.  Durée du mandat :  Le présent mandat est consenti et accepté à compter de ce jour pour une période irrévocable de trois mois. Passé ce délai et sauf dénonciation, il est renouvelable p tacite reconduction, aux mêmes clauses et conditions, pour une durée de vingt quatre mois, au terme de laquelle il prendra automatiquement fin. Le présent mand peut être dénoncé par chacune des parties à fout moment, après la période des trois mois, au moven d'un présur de quinze jours signifié par lettre recommandée ava accusé de réception, avec obligation de nous communiquer le nom des acquéreurs ainsi que le nom du notaire en charge du dossier.  Élection de Domicile :  Pour l'application des présentes et de leur suite, les parties font élection de domicile à leur adresse respective stipulée au verso.  Le mandant reconnait avoir pris gonnaissance des conditions particulières de générales du présent contrat.  Le Mandant  Signatures précédées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »  (découper le bon d'annulation de commande)  Le Mandant L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos	101	user to brix brobose h	at le preempteur si ce brix est interieur à celui dem:	andé.
ne pas traiter directement avec un acquéreur présenté par le mandataire pendant la durée de ce mandat et après son expiration.  informer immédiatement le mandataire par lettre recommandée au cas où la réalisation de la vente a cu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire, par lettre recommandée au cas où la réalisation de la vente a cu lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire, par précisant les coordonnées de l'aquéreur et du notaire charge d'authentifier la vente. Cet avis mettra fin au mandat.  Tout manquement à ces engagements de la part du mandant peut entraîner le versement à titre de clause pénale d'une indemnité forfaitaire égale au montant de la rémunération ci - avant convenue.  Durée du mandat :  Le présent mandat est consenti et accepté à compter de ce jour pour une période irrévocable de trois mois. Passé ce délai et sauf dénonciation, il est renouvelable p tacite reconduction, aux mêmes clauses et conditions, pour une durée de vingt quatre mois, au terme de laquell et jurndra automatiquement fin. Le présent mand peut être dénoncé par chacune des parties à tout moment, après la période des trois mois, au une de laquell et jurndra automatiquement fin. Le présent mand peut être dénoncé par chacune des parties à tout moment, après la période des trois mois, au un moyen d'un prendra automatiquement fin. Le présent mand peut être dénoncé par chacune des parties à tout moment, après la période des trois mois, au terme de laquell et jurndra automatiquement fin. Le présent mand eu utére denoncé de vingt quatre mois, au terme de laquell et jurndra automatiquement fin. Le présent mand eu concent de value de versous de réception, avec obligation de présentes et de leur suite, les parties font élection de domicile à leur adresse respective stipulée au verso.  Le mandant reconnaît avoir pris ponnaissance des conditions particulières et générales du présent mandat, dont un exemplaire lui a été remis ce jour.  Pau de découper le bon d'annulation de commande :	• ten	ir le mandataire au co	ourant de faits susceptibles de modifier les termes de	e ce contrat.
ne pas traiter directement avec un acquéreur présenté par le mandataire par lettre recommandée au cas où la réalisation de la vente a u lieu pendant la durée de ce mandat sans l'intervention du mandataire, en précisant les coordonnées de l'acquéreur et du notaire chargé d'authentifier la vente. Cet avis mettra fin au mandat.  Tout manquement à ces engagements de la part du mandant peut entraîner le versement à titre de clause pénale d'une indemnité forfaitaire égale au montant de la rémunération oi - avant convenue.  Durée du mandat :  Le présent mandat est consenti et accepté à compter de ce jour pour une période irrévocable de trois mois. Passé ce délai et sauf dénonciation, il est renouvelable p au teitre dénoncé par chacune des parties à tout moment, après la période des trois mois, au terme de laquelle il prendra automatiquement fin. Le présent mand peut être dénoncé par chacune des parties à tout moment, après la période des trois mois, au moyen d'un préavis de quinze jours signifié par lettre recommandée ava causé de réception, avec obligation de nous communiquer le nom des acquéreurs ainsi que le nom du notaire en charge du dossier.  Élection de Domicile :  Pour l'application des présentes et de leur suite, les parties font élection de domicile à leur adresse respective stipulée au verso.  Le mandant reconnaît avoir pris connaissance des conditions particulières et générales du présent mandat, dont un exemplaire lui a été remis ce jour.  Fait en double exemplaires à	ass	donne ou non a une de	anande de pret immobilier.	
Tout manquement à ces engagements de la part du mandant peut entraîner le versement à titre de clause pénale d'une indemnité forfaitaire égale au montant de la rémunération ci - avant convenue.  Durée du mandat:  Le présent mandat est consenti et accepté à compter de ce jour pour une période irrévocable de trois mois, Passé ce délai et sauf dénonciation, il est renouvelable p tacite reconduction, aux mêmes clauses et conditions, pour une durée de vingt quatre mois, au terme de laquelle il prendra automatiquement fin. Le présent mandat est consenti et accepté à compter de ce jour pour une période irrévocable de trois mois, Passé ce délai et sauf dénonciation, il est renouvelable p tacite reconduction, aux mêmes clauses et conditions, pour une durée de vingt quatre mois, au terme de laquelle il prendra automatiquement fin. Le présent mandat reconnecé par chacune des parties à tout moment, après la période des trois mois, au moyen d'un préavis de quinze jours signifié par lettre recommandée ava cacusé de réception, avec obligation de nous communiquer le nom des acquéreurs ainsi que le nom du notaire en charge du dossier.  Élection de Domicile:  Pour l'application des présentes et de leur suite, les parties font élection de domicile à leur adresse respective stipulée au verso.  Le mandant reconnaît avoir pris gonnaissance des conditions particulières figurant sur ce présent contrat.  Le Mandant  Signatures précédées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »  Le Mandant signatures précédées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »  (découper le bon d'annulation de commande)  ANNULATION DE COMMANDE - Code de la consommation, articles L121-23 à L121-26  Complèter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande :  Nom du client :  Nom du client :  Nom du client :	• ne	pas traiter directemen	it avec un acquéreur présenté par le mandataire pend	lant la durée de ce mandat et après son expiration.
Le présent mandat est consenti et accepté à compter de ce jour pour une période irrévocable de trois mois. Passé ce délai et sauf dénonciation, il est renouvelable p tacite reconduction, aux mêmes clauses et conditions, pour une durée de vingt quatre mois, au terme de laquelle il prendra automatiquement fin. Le présent manda que têtre dénoncé par chacune des parties à tout moment, après la période des trois mois, au moyen d'un préavis de quitare jours signifié par lettre recommandée ave accusé de réception, avec obligation de nous communiquer le nom des acquéreurs ainsi que le nom du notaire en charge du dossier.  Élection de Domicile :  Pour l'application des présentes et de leur suite, les parties font élection de domicile à leur adresse respective stipulée au verso.  Le mandant reconnaît avoir pris gonnaissance des conditions particulières et générales du présent mandat, dont un exemplaire lui a été remis ce jour.  Fait en double exemplaires à le de mandant reconnaît avoir pris connaissance des conditions particulières figurant sur ce présent contrat.  Le Mandant  Signatures précédées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »  Signatures précédées de : « Lu et approuvé, Mandat accepté »  Le Mandant signatures précédées de : « Lu et approuvé, Mandat accepté »  Le Mandataire :  Signature précédée de : « Lu et approuvé, Mandat accepté »  ANNULATION DE COMMANDE - Code de la consommation, articles 1.121-23 à 1.121-26  Compléter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande :  Nom du client :  Nom du client :  Nom du client :  Nom du client :	• To	ut manquement à ces	engagements de la part du mandant peut entraîner le	du notaire chargé d'authentifier la vente Cet avic mattre fin au mandat
Pour l'application des présentes et de leur suite, les parties font élection de domicile à leur adresse respective stipulée au verso.  Le mandant reconnaît avoir pris gonnaissance des conditions particulières et générales du présent mandat, dont un exemplaire lui a été remis ce jour.  Fait en double exemplaires à	Le présent ma tacite recondu peut être déno	ndat est consenti et a ction, aux mêmes cla ncé par chacune des r	parties à tout moment, après la période des trois moi	mois, au terme de laquelle il prendra automatiquement fin. Le présent manda
Fait en double exemplaires à le Mandant reconnaît avoir pris connaissance des conditions particulières et générales du présent mandat, dont un exemplaire lui a été remis ce jour.  Fait en double exemplaires à le Mandant reconnaît avoir pris connaissance des conditions particulières figurant sur ce présent contrat.  Le Mandant Signatures précédées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »  Le Mandant Signatures précédées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »  Lu et approuvé, Mandat accepté »  Lu et approuvé, Mandat accepté »  Lu et approuvé, Mandat accepté »  ANNULATION DE COMMANDE - Code de la consommation, articles L.121-23 à L.121-26  Compléter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande.  Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après : Nature du bien ou du service commandé : Date de la commande : Nom du client :	Élection de	Domicile:		
Le Mandant reconnaît avoir pris connaissance des conditions particulières figurant sur ce présent contrat.  Rayés/Nuls  Mandant  Signatures précédées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »  Le Mandataire :  Signature précédée de : « Lu et approuvé, Mandat accepté »  ANNULATION DE COMMANDE - Code de la consommation, articles L.121-23 à L.121-26  Compléter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande ci-après :  Nature du bien ou du service commandé :  Date de la commande :  Nom du client :  Nom	Le mandant le	COHHAH AVOIT DIS COL	maissance des conditions narticulières et générales d	our adresse respective stipulée au verso.
Rayés / Nuls  Mandant  Signatures précédées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »  Le Mandataire :  Signature précédée de : « Lu et approuvé, Mandat accepté »  ANNULATION DE COMMANDE - Code de la consommation, articles L.121-23 à L.121-26  Complèter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande :  Nature du bien ou du service commandé :  Nom du client :  Nom du client :	Fait en double	exemplaires à H	egenteur le 30/M	2016
Rayés / Nuls  Monts  Plignes  Signatures précédées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »  Signature précédée de : « Lu et approuvé, Mandat accepté »  ANNULATION DE COMMANDE - Code de la consommation, articles L.121-23 à L.121-26  Compléter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande.  Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après :  Nature du bien ou du service commandé :  Date de la commande :  Nom du client :  Nom du client :  Nom du client :			Le Mandant reconnaît avoir pris connaissance des condition	ons particulières figurant sur ce présent contrat.
Rayés / Nuls    Mandat accepté   Signatures précédées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »				Le Mandataire
ANNULATION DE COMMANDE - Code de la consommation, articles 1.121-23 à 1.121-26 Compléter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande.  Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après: Nature du bien ou du service commandé: Date de la commande:  Nom du client:  Nom du client:	•	Signatures précé	dées de : « Lu et approuvé, bon pour Mandat »	
(découper le bon d'annulation de commande)  ANNULATION DE COMMANDE - Code de la consommation, articles L.121-23 à L.121-26  Compléter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande.  Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après : Nature du bien ou du service commandé :  Date de la commande :  Nom du client :  Adresse du client :	TO.	lu et	approve, bon for	la et appourt, man dat
ANNULATION DE COMMANDE - Code de la consommation, articles L121-23 à L121-26  Compléter et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande.  Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après : Nature du bien ou du service commandé : Date de la commande : Nom du client :  Adresse du client :	IV	merce	ut platile	accepte steme
Completer et signer ce formulaire. L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande.  Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après : Nature du bien ou du service commandé : Date de la commande : Nom du client :			(découper le bon d'annulation	de commande)
Nature du bien ou du service commandé :  Date de la commande :  Nom du client :  Adresse du client :	Completer et	signer ce formulaire.	L'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réc	21-26 ception. Utiliser l'adresse figurant au dos. L'expédier au plus tard le
Nature du bien ou du service commandé :  Date de la commande :  Nom du client :  Adresse du client :	Je soussigné,	déclare annuler la con	nmande ci-après :	
Autose du chent	Nature du bie	n ou du service comm	andé :	
Numero au contrat :	ridicosc du ci	ICHE		
	Numero du co	ontrat :	Signature du client :	

Spécialiste immobilier	(Basenatrases)
oMandat de vente n°	
Entre les soussignés : LE MANDANT d'une part	THE DATA NAME AND ADDRESS OF THE PARTY OF TH
Nom: NICO das	LE MANDATAIRE d'autre part
LATAILE Ne le	Dr House Immo
Adresse:  22, rue de la liberte  95 100 Argentenil  Tel: 07 83 10 36 92	Siège: 47 rue Marcel Dassault - 92100 Boulogne Billancourt SARL Nord Sud Immo au capital de 10 000 € / Siren 789 995 107 Carte 92 / A / 0543 délivrée par la Préfecture des Hauts de Seine le 14/02/2013 - RCP Groupama Tél: 09 72 40 71 68 - www.drhouse-immo.com
Tel: 07 83 10 36 92 E-mail: appt. argenteuil @ gmail. com	Votre interlocuteur: Janathan Vallau. Tel: 06.15.6 14.93.09 E-mail: Janathan vallau @drhouse-immo.com
Il a été convenu ce qui suit : Le Mandant, agissant en qualité de seuls propriétaires et possédant toutes justification de rechercher un acquéreur, en vue de vendre les biens ci-dessous désignés. Etant en des présentes ont obtenu l'accord du ou des autres propriétaires.	is de propriété, charge et autorise par ces présentes le Mandataire, qui l'accepte ntendu qu'en cas de pluralité de propriétaires, le  ou les propriétaires signataire
Situation et désignation des biens à vendre :  Adresse de l'immeuble : A 5 5 Désignation : (références cadastrales, n° de lot)	Bara 95/00 Argenteuil Etas 7 m² avec coulou, salle
Apartement 3 juices de 4	7 m2 avec coulois salle
d'ean we cuirine, 2 chambres	salon, dressing. (lot)
Superficie privative des lots de copropriété (Loi n° 96/107 du 18 décemb	
Les frais résultants de ces obligations sont à la charge du mandant et les documents y a	vendant un lot de copropriété un métrage « loi Carrez » dont la mention est traîner de la part de l'acquéreur l'annulation de la vente. Une erreur de surface et tous les documents en sa possession. Si ces obligations n'ont pas été remplies l'Termite Loi Carrez Gaz Électricité Assainissement autonome evra être connue au plus tard le jour de la signature d'un compromis de vente. fférents sont la propriété du mandant, sauf convention contraire des parties.
Les biens devront être présentés au prix de : 155 onc €	Euros, sauf accord ultérieur écrit du mandant.
Ce prix comprend la rémunération du mandataire. <b>Rémunération du mandataire :</b> Si la vente se réalise, la rémunération du mandataire sera de : 5 000	
Si la vente se réalise, la rémunération du mandataire sera de : 5 000 à la charge de 000 €.  Soit un prix net vendeur de : 150 000 €.	
Elle sera exigible le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un 678 du 20 juillet 1972. En cas d'exercice du droit de préemption, le préempteur sera subrogé dans tous éventuellement à l'acquéreur sera à la charge du préempteur.	acte écrit, signé des deux parties, conformément à l'article 74 du décret n° 72-
Los ALUR:  Les lots proposés sont ils soumis au statut de la copropriété:   Nombre de lots au sein de la copropriété:  Montant moyen des charges / an pour les lots proposés à la vente:	
Le syndic de copropriété est il sous surveillance d'un administrateur provisoire :   O	ui Non €/an
Clauses particulières :	
X	
Paranhes :	